

N°	4	3	5
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

<p>OBJET :</p> <p>- Budget primitif 2015</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>6 mars 2015</p> <p>NOMBRE DE DELEGUES :</p> <p>En exercice 15</p> <p>Présents 2</p> <p>Votants 4</p>	<p>L'an deux mil quinze</p> <p>Le mercredi 11 mars, 10h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LE VERN. <i>Cette réunion fait suite à l'absence de quorum constatée lors de la réunion du 6 mars 2015.</i></p> <p>Étaient présents ce jour : Mme LE VERN, M. DESTRUEL.</p> <p>Absents excusés : Mme DE WAZIERS, Mme HUREL (pouvoir à Mme LE VERN), Mme LUCOT-AVRIL, M. AUBRY, M. BIENAIMÉ, M. DAVERGNE, M. DECORDE M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE., M. MAQUET, M. PATIN, M. REGNIER (pouvoir à M. DESTRUEL).</p> <p><b><u>- Budget primitif 2015</u></b></p> <p>Pour parvenir à un projet de budget équilibré, sans augmentation des dotations départementales, les dépenses de fonctionnement ont dues être limitées dans la mesure du possible et des choix ont dû être faits, par rapport aux orientations budgétaires présentées et débattues lors du conseil d'administration du 18 février 2015.</p> <p>Parmi les propositions d'ajustements, Mme la Présidente suggère de ne pas poursuivre, au titre de 2015, l'animation des mesures agro-environnementales NATURA 2000, sachant notamment que les financements sur cette mission sont incertains. Les autres ajustements portent sur la communication (acquisition de matériel, diffusions et journées organisées), l'entretien de l'étang de Nesle l'Hôpital (diminution du budget d'entretien), les travaux de réfection des sols amiantés dans les locaux de l'Institution, le recours à des stagiaires rémunérés, la mise aux normes du logiciel de comptabilité, les prévisions en terme de salaires (diminution de la marge en terme de prévisions), divers frais de fonctionnement des services de l'Institution.</p> <p>Les autres différents postes de dépense repris à travers le projet de budget 2015 restent conformes à ceux présentés lors du Débat d'Orientations Budgétaires.</p> <p>Le budget primitif 2015 de l'Institution interdépartementale, proposé au conseil d'administration, est présenté équilibré en section de fonctionnement à 510 570,34 € (-34% par rapport à 2014) et en section d'investissement à 1 337 977,96 € (-2.5% par rapport à 2014). Ce budget tient compte des reports d'investissement de 2014.</p> <p><i>Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du projet de budget, adopte à l'unanimité ce Budget Primitif 2015, dont les sections de fonctionnement</i></p>
--	---

et d'investissement s'équilibrent à hauteur, respectivement, de 510 570,34€ et 1 337 977,96€.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, décide que le budget sera voté au chapitre budgétaire.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, habilite, le cas échéant, Mme la Présidente à souscrire à nouveau (ou à reconduire) en cas de besoin une ligne de trésorerie, un prêt relais, etc... ou un emprunt pour le bon fonctionnement des services dans le cadre des missions exercées par l'Institution.

Les membres du Conseil d'administration, à l'unanimité, habilitent Mme la Présidente à tout mettre en œuvre pour la réalisation des opérations visées dans le cadre de l'adoption de ce budget.

Date de publication et de transmission

au représentant de l'Etat : 0210412015

Acte exécutoire le : 0210412015

la Présidente de l'Institution

Marie LE VERN

Pour extrait conforme,  
la Présidente de l'Institution,  
Marie LE VERN

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE / SEINE MARITIME / SOMME  
GESTION ET MAINTIEN DE LA BRESLE  
1 P1B Bresle  
5, rue Sour-Badiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.eptb-bresle.com

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE / SEINE MARITIME / SOMME  
GESTION ET MAINTIEN DE LA BRESLE  
1 P1B Bresle  
5, rue Sour-Badiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.eptb-bresle.com

